



Formulaire d'inscription interne pour juniors et actifs

Equipe Nom de l'entraîneur

Nom

Prénom

Nom et prénom des parents

Adresse

No postal – localité

Tél. Natel

Adresse e-mail (parent pour <18)

Date de naissance

Les cotisations annuelles du club s'élèvent à Fr. 190.- pour les juniors F/G et Fr. 290.- pour toutes les autres catégories. Les frais de qualification ASF (Fr.27.-) sont compris dans le montant de la cotisation (passeport dès les juniors E). Pour toute nouvelle arrivée en cours de saison, les cotisations seront adaptées.

Les frais de transfert ASF (Fr.43.- + la contribution de formation ASF de Fr.60.- pour les joueurs de 18 ans révolus à 31 ans révolus) seront ajoutés à la cotisation de base.

Les amendes reçues lors des matchs seront à la charge du joueur si elles résultent d'un mauvais comportement (insulte, voie de fait ou anti-sportivité).

Le leitmotiv du club est le **Fair-Play** ! Chaque joueur doit faire honneur au club par son attitude et son comportement lors des entraînements, des sorties et autres matchs. **Le Comité peut prendre la décision d'exclure un joueur si son comportement n'est pas correct.** Le respect s'applique également au matériel du club et aux installations sportives. L'équipement mis à disposition par le club (maillot, short, chaussettes etc...) est sous la responsabilité de chaque joueur. En cas de perte ou de détérioration intentionnelle, la valeur de l'équipement lui sera facturée.

Par l'inscription au FC Grandson-Tuileries, le footballeur, actif, sénior ou junior **s'engage à respecter** son club, son entraîneur, ses adversaires ainsi que le corps arbitral. Il contribuera par sa présence active aux entraînements ainsi qu'aux diverses manifestations, au bien du club et de son équipe.

Par ma signature je certifie avoir pris connaissance du présent formulaire et des conditions.

Signature du joueur ou des parents
pour les juniors de moins de 18 ans

Grandson, le